

**CESER** : **27 mars 2023**  
**Intervention n°** : **2**  
**Document** : **Stratégie régionale des transitions économique et sociale –  
Approche par axes et orientations**  
**Orateur** : **David Cabedoce**

---

Je m'exprime au nom des Chambre de Commerce et d'Industrie.

Le projet de Stratégie Régionale des Transitions Economique et Sociale de la Région prend en compte des réalités spécifiques propres à la Bretagne, telles que la maritimité et l'ancrage territorial. Cela correspond tant aux propositions du CESER à travers plusieurs de ses rapports qu'aux attentes des acteurs économiques et territoriaux. Il ouvre ainsi à une approche transversale des chantiers identifiés pour faciliter les transitions de ces activités et solidifier leurs assises.

De même, sur l'orientation et la formation professionnelle, la stratégie présentée s'arrime fortement aux bassins d'emploi sur les territoires, en lien avec les branches professionnelles et les communautés de communes ou d'agglomération. Nous nous félicitons à ce titre de la volonté plusieurs fois exprimée de rapprocher le monde de l'entreprise avec les acteurs de la formation et des territoires. Parmi leurs missions, les Chambres de Commerce et d'Industrie sont prêtes à renforcer leur action de découverte des métiers, de valorisation de certaines filières pour relancer leur attractivité vis-à-vis des salariés.

Plus largement, les Chambres de Commerce et d'Industrie identifient leurs possibles contributions dans la mise en œuvre des chantiers ouverts par la SRTES par leur action auprès des entreprises ainsi que sur la question de la disponibilité foncière. Les attentes exprimées vis-à-vis des chambres consulaires sur la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises dans les transitions recoupent leurs missions et leur propre stratégie en Bretagne. Cela concourt a priori à faciliter la conclusion de la convention de mise en œuvre de la stratégie de développement du Conseil régional avec le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie prévue par la loi.

Dans cette perspective, quelques points soulèvent néanmoins question ou suscitent des propositions de notre part.

Tout d'abord sur le sujet de l'orientation professionnelle, en mettant en relation le dispositif IDEO du Conseil régional et les Points Orientation Apprentissage animés par les Chambres de Commerce et d'Industrie, au sein du Service Public Régional de l'Orientation. Cela faciliterait la convergence des actions de communication et de promotion de certains métiers et donnerait un impact supérieur à ces opérations au bénéfice de l'information des jeunes. De même, le chantier relatif au développement et à la sécurisation des parcours par l'alternance pourrait s'enrichir de l'expérience et du poids dans ces formations des chambres consulaires.

Enfin, si le projet de SRTES fait le choix de ne pas couvrir certains champs de l'économie, il nous semble manquer un chantier sur l'entrepreneuriat. Pourtant, création et reprise d'entreprise sont des vecteurs indispensables du renouvellement du tissu économique et de la vitalité économique sur tous les territoires. Les crises successives depuis 2020 ont fortement fragilisé les plus petites entreprises,

notamment par assèchement de leur trésorerie ou découragement du dirigeant face aux aléas. Beaucoup d'activités du commerce et du tourisme sont mises en risque. Pour maintenir celles-ci dans les territoires, des actions spécifiques sur la transmission et la reprise d'entreprises devraient être rapidement engagées.

Je vous remercie de votre attention.